

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 265

9 février 2011

SOMMAIRE

Alpha Fisca S.à r.l.	12706	Riomas	12697
Campagna S.à r.l.	12703	Riomas	12697
Capital International S.à r.l.	12706	Rocatex	12708
CoCo Holdings S.C.S.	12703	Ronor S.A.	12697
Corelis	12706	Sablière Hein	12698
Corelux S.A.	12709	Salcon S.à r.l.	12699
Deval S.A.	12709	Schomberg (Care Home) Properties S.à r.l.	12698
Entreprise de Constructions Patrick Fa- renzena Sàrl	12707	Schomberg (Clinic) Properties S.à r.l.	12698
Entreprise Luxembourgeoise de Construc- tion et de Peinture Sàrl	12704	Selcius S.A.	12699
FIDUCIAIRE CONSEIL ET MANAGE- MENT avec nom commercial F.C.M. ...	12704	Select Financial Holding SPF SA	12699
Hanlet Benelux S.à r.l.	12706	Seven Investments S.A.	12698
Holder A.H.T.	12702	Sinir S.A.	12699
Howi G.m.b.H.	12703	S.M.J. S.A.	12697
Infigen Energy Finance (Lux) S.à r.l.	12720	Sontsa S.à r.l.	12700
Infigen Energy Holdings S.à r.l.	12708	S.Promotion S.A.	12698
Interimmobilière S.A.	12704	T.C.S. Group S.A.	12700
L.E.H.T. (Laser Engraving by Hi Tec.)	12707	TETRABAT (Luxembourg) S.A.	12705
Optimoil Technologies S.A.	12705	The John Hardy Group International S.à r.l.	12701
Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA	12674	Thierry Linster & Ivan Stupar Architectes, S.à r.l.	12701
Paris Holdings S.à r.l.	12707	Tivola Immobilière S.A.	12701
PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesell- schaft	12705	TOM BECKER et Cie S.à r.l.	12701
PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesell- schaft	12705	Toro Luxembourg S.à r.l.	12700
PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesell- schaft	12705	Toslar Holding S.A.	12699
Play City S.C.I.	12706	Toutes Menuiseries S.à r.l.	12701
Plazza Investments & Properties S.à r.l.	12704	Transsoder Holding S.A.	12702
Reefdile S.A.	12697	TRIGATTI Marbrerie S.à r.l.	12702
Repeg Holdings Lux, Sàrl	12697	Trigatti Participations S.A.	12702
		Turret Funding	12700
		Urban Holding S.A.	12702
		Vies Holding S.A.	12703
		W. and B. Concept S.A.	12703
		ZHT Holding S.A.	12699

Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 157.443.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the ninth day of December.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, civil law notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

“Palador Realty Brazil III (Lux), LLC”, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, USA, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4897186, with registered office in the State of Delaware at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, USA, and with The Corporation Trust Company serving as its registered agent in the State of Delaware at such registered office,

duly represented by Mr Gaetan Piedboeuf, licencié en droit, having his professional address in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Los Angeles, California, USA, on 7 December 2010.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to document the deed of incorporation of a société anonyme, which it wishes to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of “Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA” (the “Company”) which shall have the status of a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation (the “Securitisation Law”) and shall be subject to and governed by the Securitisation Law, the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the “Companies Law”), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The exclusive purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law, and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. It may also transfer and, to the extent permitted by law and these articles of association, dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

3.2 The Company may, in this same context, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants and other securities. The Company may grant pledges, other guarantees or security interests of any kind to Luxembourg or foreign entities involved in such securitization purposes.

3.3 The Company may perform all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above. The assets of the Company may only be assigned in accordance with the terms of the securities issued to finance the acquisition of such assets.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company’s registered office is established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company’s registered office may be transferred by a resolution of the board of directors.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

B. Share capital - Shares - Register of shares - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1.1 The Company's issued share capital is set at fifty-five thousand and twenty US Dollars (USD 55,020) consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one (1) Class B1 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B2 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B3 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B4 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B5 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B6 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B7 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B8 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B9 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B10 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C1 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C2 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C3 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C4 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C5 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) one (1) Class C6 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C7 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C8 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C9 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) and one (1) Class C10 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1). (Class B1 Compulsorily Redeemable shares, Class B2 Compulsorily Redeemable shares, Class B3 Compulsorily Redeemable shares, Class B4 Compulsorily Redeemable shares, Class B5 Compulsorily Redeemable shares, Class B6 Compulsorily Redeemable shares, Class B7 Compulsorily Redeemable shares, Class B8 Compulsorily Redeemable shares, Class B9 Compulsorily Redeemable shares and Class B10 Compulsorily Redeemable shares are hereinafter collectively referred to as "Class B Shares"); (Class C1 Compulsorily Redeemable shares, Class C2 Compulsorily Redeemable shares, Class C3 Compulsorily Redeemable shares, Class C4 Compulsorily Redeemable share, Class C5 Compulsorily Redeemable shares, Class C6 Compulsorily Redeemable shares, Class C7 Compulsorily Redeemable shares, Class C8 Compulsorily Redeemable shares, Class C9 Compulsorily Redeemable shares and Class C10 Compulsorily Redeemable shares, are hereinafter collectively referred to as "Class C Shares").

5.1.2 Class B1 Compulsorily Redeemable shares, Class B2 Compulsorily Redeemable shares, Class B3 Compulsorily Redeemable shares, Class B4 Compulsorily Redeemable shares, Class B5 Compulsorily Redeemable shares, Class B6 Compulsorily Redeemable shares, Class B7 Compulsorily Redeemable shares, Class B8 Compulsorily Redeemable shares, Class B9 Compulsorily Redeemable shares and Class B10 Compulsorily Redeemable shares are stapled and may only be issued collectively and on a pro rata basis. Class C1 Compulsorily Redeemable shares, Class C2 Compulsorily Redeemable shares, Class C3 Compulsorily Redeemable shares, Class C4 Compulsorily Redeemable share, Class C5 Compulsorily Redeemable shares, Class C6 Compulsorily Redeemable shares, Class C7 Compulsorily Redeemable shares, Class C8 Compulsorily Redeemable shares and Class C10 Compulsorily Redeemable shares are stapled and may only be issued collectively and on a pro rata basis.

5.1.3 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.1.4 Any new shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of more than one shareholder, such shares will be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription. However, subject to the terms and conditions provided by law, the general meeting of shareholders, called either to resolve upon (i) an increase of the Company's issued share capital or (ii) the authorisation to be granted to the board of directors to increase the Company's issued share capital, may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) or authorise the board of directors to do so. Such resolution shall be adopted in the manner required for an amendment of these articles of association. In addition to the rights of the general meeting of shareholders set out in this article 5.1.4, the board of directors shall have the rights set out in article 5.2.2 to limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) with respect to the issuance of shares of authorized share capital, as further specified under such article 5.2.2.

5.1.5 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.2 Authorised share capital

5.2.1 The Company's authorised share capital, including the issued share capital, is fixed at five hundred fifty-five thousand US Dollars (USD 555,000), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and twenty-five thousand (25,000) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share.

5.2.2 During a period of time of five (5) years from the date of publication of these articles of association or, as the case may be, during any additional period authorised pursuant to article 5.2.3 and beginning on the date of publication of the resolution to renew the authorisation set forth below in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, the board of directors be and is hereby authorised to issue shares, to grant options, to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

5.2.3 This authorisation may be renewed once or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

5.2.4 The Company's authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into Class A shares, Class B1 Compulsorily Redeemable shares, Class B2 Compulsorily Redeemable shares, Class B3 Compulsorily Redeemable shares, Class B4 Compulsorily Redeemable shares, Class B5 Compulsorily Redeemable shares, Class B6 Compulsorily Redeemable shares, Class B7 Compulsorily Redeemable shares, Class B8 Compulsorily Redeemable shares, Class B9 Compulsorily Redeemable shares, Class B10 Compulsorily Redeemable shares, Class C1 Compulsorily Redeemable shares, Class C2 Compulsorily Redeemable shares, Class C3 Compulsorily Redeemable shares, Class C4 Compulsorily Redeemable share, Class C5 Compulsorily Redeemable shares, Class C6 Compulsorily Redeemable shares, Class C7 Compulsorily Redeemable shares, Class C8 Compulsorily Redeemable shares, Class C9 Compulsorily Redeemable shares and Class C10 Compulsorily Redeemable share each having the same nominal value.

6.2 The Company may have one or more shareholders.

6.3 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.4 The Class A shares, Class B Shares and Class C Shares are redeemable. The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares. Shares so redeemed shall have no voting rights and no distribution rights as long as they are held directly by the Company.

6.5 The Company's shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

6.6 Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractions that do not aggregate into a whole share, such fractions shall not be able to vote.

6.7 Class B Shares and Class C Shares are subject to compulsory redemption by the Company of Class B Shares and Class C Shares registered in the name of a Defaulting Shareholder (as such term is defined in that certain shareholders'

agreement by the Company and the Company's shareholder(s), as amended from time to time (the "Shareholders Agreement")) (the "Defaulted Redeemable Shares") in accordance with the following rules and procedure:

(a) the board of directors shall send a redemption notice (the "Redemption Notice") to the Defaulting Shareholder possessing the Defaulted Redeemable Shares; the Redemption Notice shall specify the Defaulted Redeemable Shares to be redeemed, the price to be paid, the redemption date, and the place where the redemption price shall be payable. The Redemption Notice must be sent to the Defaulting Shareholder at least ten business days prior to the redemption date by recorded delivery letter to his/her/its last known address. From the close of business of the day specified in the Redemption Notice, the Defaulting Shareholder shall cease to be the owner of the Defaulted Redeemable Shares specified in the Redemption Notice and the inscriptions and certificates representing these shares, if any, shall be rendered null and void in the financial and legal records of the Company;

(b) in such compulsory redemption, the redemption price per Defaulted Redeemable Share will be equal to the lesser of (i) the sum of the nominal value and thirty per cent (30%) of the share premium (if any) paid by the initial subscriber of such Defaulted Redeemable Share at subscription and (ii) the fair market value of such Defaulted Redeemable Share, as reflected in the Company's most recent quarterly financial statements as of the relevant redemption date, in each case, less administration and miscellaneous costs and expenses borne by the Company in respect of such default. The above-mentioned redemption price will be payable only at the close of the liquidation of the Company.

(c) if a Defaulting Shareholder is a Nominee that holds shares as nominee for more than one beneficial owner ("Defaulting Nominee") and the Defaulting Nominee fails to make any payment by reason of the failure of an underlying investor to make a payment to that Defaulting Nominee in accordance with the relevant draw down notice issued by the Defaulting Nominee to the underlying investor, the Defaulting Nominee will be construed as having separate holdings of shares to which (i) such defaulting underlying investor is beneficially entitled and (ii) the other nondefaulting underlying investors are beneficially entitled, with the intent that the non-defaulting underlying investors shall not be adversely affected by the default of the defaulting underlying investor.

"Nominee" refers to a shareholder that subscribes for shares of the Company as nominee for one or more beneficial owners, and such shareholder has been acknowledged by the Company as a nominee.

Art. 7. Register of shares.

7.1 A register of shares will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shares will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the indication of the payments made on the shares, any transfer of shares and the dates thereof pursuant to article 8.4 of these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shares. Certificates of these recordings will be issued and signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by multiple persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by multiple owners until one owner has been designated.

8.3 The transfer of the shares is subject to the terms, conditions and limitations set out in the Shareholders Agreement and subject to the adherence of the transferee to the latter. Any purported transfer of shares, other than in accordance with the Shareholders Agreement, by any shareholder shall be null and void, and the Company shall refuse to recognize any such transfer.

8.4 Any transfer of shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by, the Company, pursuant to which any director may record such transfer in the register of shares.

8.5 The Company, through any of its directors, may also accept and enter into the register of shares any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

C. General meeting of shareholders

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned

in these articles of association, a reference to the “general meeting of shareholders” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole shareholder”.

9.3 The general meeting of shareholders is vested only with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 An annual general meeting of shareholders must be held in the municipality where the Company’s registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting, on first Thursday in June at 10 am. If such day is a legal holiday, the annual general meeting of shareholders must be held on the next following business day. The board of directors must convene the annual general meeting of shareholders within a period of six (6) months from closing the Company’s accounts.

10.3 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.4 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders.

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders in accordance with the Shareholders Agreement and who need neither be shareholders, nor members of the board of directors. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum

No quorum shall be required for the general meeting of shareholders to validly act and deliberate, unless otherwise required by law or by these articles of association.

11.4 Vote

11.4.1 Each share entitles to one (1) vote, subject to the provisions of the law.

11.4.2 Unless otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstention and votes invalidly cast will not be taken into account.

11.5 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent multiple or even all shareholders.

11.6 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allows such shareholder’s identification and which allows that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. The board of directors may, in its absolute discretion, decide not to allow participation of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication as described in the previous sentence. In such case, the convening notices shall indicate that participation by conference-call, videoconference or by any other means of communication is not allowed.

11.7 Each shareholder may vote at a general meeting of shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication to the Company’s registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking the appropriate box with a cross. The Company will only take into account voting forms received one business day prior to the general meeting of shareholders which they relate to. The board of directors may, in its absolute discretion, decide not to allow voting through signed voting forms with regard to a general meeting of shareholders. In such case, the convening notices shall indicate that voting through a signed voting form is not allowed.

11.8 The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

Art. 12. Adjourning general meetings of shareholders. Subject to the terms and conditions of the law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders already commenced, including any general meeting convened

in order to resolve on an amendment of the articles of association, to four (4) weeks. By such an adjournment of a general meeting of shareholders already commenced, any resolution already adopted in such meeting will be cancelled.

Art. 13. Minutes of general meetings of shareholders.

13.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

13.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

13.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be.

Art. 14. Amendment of the articles of association. Subject to the terms and conditions provided by law, these articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted with a majority of two-thirds of the votes validly cast at a meeting where at least half of the Company's issued share capital is present or represented on first call. On second call, the resolution will be passed with a majority of two-thirds of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of capital present or represented at the meeting. Abstention and votes invalidly cast will not be taken into account.

Art. 15. Amendments to shareholder rights. The quorums and majorities required with regard to decisions taken at general meeting of shareholders pursuant to these articles of association must be cumulatively met (i) with regard to the entire share capital of the Company and (ii) within each class of shares of the Company, to the extent that shareholder rights are directly or indirectly affected by such decisions.

D. Management

Art. 16. Powers of the board of directors.

16.1 The Company shall be managed by a board of directors consisting of three members at least, who need not be shareholders of the Company.

16.2 However, if the Company is incorporated by a single shareholder or if it is noted at a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder, the Company may be managed by a sole director until the general meeting of shareholders following the Company's awareness that multiple shareholders exist. At any time when the Company is managed by the sole director, such sole director must be resident in Luxembourg. In such case and to the extent applicable and where the term "sole director" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of directors" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole director".

16.3 The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the Company's purpose and the provisions of the Securitisation Law and the Companies Law. All powers not expressly reserved by the Companies Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the board of directors.

16.4 In accordance with article 60 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, the Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several members of the board of directors or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

16.5 The Company may enter with any Luxembourg or foreign entity or individuals into management or advisory agreements according to which such entity or individuals or any other entity or individuals previously approved by it will supply the Company with recommendations and advice with respect to the conduct of the Company's business and the accomplishment of its purpose, and according to which such company may, on a day-to-day basis and subject to the overall control and ultimate responsibility of the board of directors of the Company, manage the Company's assets. The management or advisory agreements shall contain the rules governing the amendment or expiration of such agreements which are otherwise concluded for an unlimited period.

16.6 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any person acting alone or jointly with others as agent of the Company.

Art. 17. Composition of the board of directors.

17.1 The board of directors is composed of at least 3 members of up to two (2) different classes of directors.

17.2 The shareholders have the right to propose lists of directors for election by the shareholders of the Company in accordance with the terms set out in the Shareholder Agreement.

17.3 The board of directors must choose from among the Class A directors a chairman of the board of directors that is resident in Luxembourg. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of directors.

Art. 18. Election and Removal of directors and Term of the office.

18.1 Directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their remuneration and term of the office.

18.2 If a legal entity is elected director of the Company, such legal entity must designate an individual as permanent representative who shall execute this role in the name and for the account of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director and may not be a director at the same time.

18.3 The term of the office of a Class A director may not exceed six (6) years and the term of the office of a Class B director may not exceed one (1) year. Any director may also be re-elected for successive terms.

Art. 19. Vacancy in the office of a director.

19.1 If a vacancy in the office of a member of the board of directors because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise occurs, such vacancy may be filled, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on a permanent appointment, as deemed suitable.

19.2 If, in case of more than one shareholder, the total number of members of the board of directors falls below three (3) or below such higher minimum set by these articles of association, as the case may be, such vacancy must be filled without undue delay, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on the permanent appointment.

19.3 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 20. Convening meetings of the board of directors.

20.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

20.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to the directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each director in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of directors are present or represented at a meeting of the board of directors or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 21. Conduct of meetings of the board of directors.

21.1 The chairman of the board of directors shall preside at all meeting of the board of directors. In his/her/its absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore.

21.2 Quorum

The board of directors can act and deliberate validly only if (i) at least half of its members are present or represented at a meeting of the board of directors, (ii) at least half of the members present or represented are Luxembourg resident directors, (iii) at least two Class A directors are present or represented, and (iv) a majority of all directors attending are physically present in Luxembourg.

21.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of the members present or represented at a meeting of the board of directors. The chairman shall have a casting vote.

21.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing any other director as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any director may represent one or several of his/her/its colleagues.

21.5 Any director who participates in a meeting of the board of directors by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such director's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of directors held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

21.6 The board of directors may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of directors duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all directors on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

21.7 Save as otherwise provided by law, any director who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item. Where the Company has a sole director and the sole director has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between the sole director and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction. The preceding provisions shall not apply where the decisions of the board of directors relate to current operations entered into under normal conditions.

Art. 22. Minutes of meetings of the board of directors.

22.1 The secretary or, if no secretary has been appointed, the chairman shall draw minutes of any meeting of the board of directors, which shall be signed by the chairman or by the secretary, as the case may be.

22.2 The sole director, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

22.3 Any copy and any excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be.

Art. 23. Dealings with third parties. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of all its Class A directors, or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the board of directors. Within the limits of the daily management, the Company will be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power in relation to the daily management of the Company has been delegated acting alone or jointly in accordance with the rules of such delegation.

E. Supervision

Art. 24. Auditors. The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor (réviseur d'entreprises) appointed by the board of directors and remunerated by the Company. The independent auditor shall fulfil all duties provided for by the Companies Law and the Securitisation Law.

F. Financial year - Profits - Interim distributions

Art. 25. Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

Art. 26. Profits.

26.1 Each year on the thirty-first of December, the accounts shall be closed and the directors shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

26.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the aggregate nominal value of all issued shares of the Company, as stated in article 5.1.1 or as increased or reduced from time to time as provided in article 5.

26.3 The remainder of the annual net profits shall be distributed to the shareholders as follows:

(a) first, to the Class A shareholder(s), pro rata based on the ratio of their current shareholding to the outstanding Class A shares, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(b) second, to the holders of Class B Shares and Class C Shares, an amount equal to the remainder divided pro rata based on the ratio of their current shareholding to the total outstanding number of Class B Shares and Class C Shares; provided that, for the purposes of calculating any distributions to be made under clause (b) above, (i) an amount equal to the Class B Fixed Fee Amount at the moment of such distribution shall be subtracted from the amount available for distribution to the holders of Class B Shares and (ii) an amount equal to the Class C Fixed Fee Amount at the moment of such distribution shall be subtracted from the amount available for distribution to the holders of Class C Shares;

"Class B Fixed Fee Amount" refers to the fixed management fee and catch-up management fee payable with respect to Class B Shares, as further set out in the Shareholders Agreement. To the extent that any portion of the Class B Fixed Fee Amount has been subtracted in determining the amount available for a distribution, such amount shall be taken into account (and shall not be subtracted twice) in determining the amount available for any subsequent distribution or distribution upon liquidation.

"Class C Fixed Fee Amount" refers to the fixed management fee and catch-up management fee payable with respect to Class C Shares, as further set out in the Shareholders Agreement. To the extent that any portion of the Class C Fixed Fee Amount has been subtracted in determining the amount available for a distribution, such amount shall be taken into account (and shall not be subtracted twice) in determining the amount available for any subsequent distribution or distribution upon liquidation.

(c) third, to the holders of Class B Shares and Class C Shares, an amount equal to the sum of the Class B Fixed Fee Amount and Class C Fixed Fee Amount so subtracted divided pro rata based on the ratio of their current shareholding to the total outstanding number of Class B Shares and Class C Shares;

(d) should the aggregate share capital contributions made by the Class A shareholders at any time represent more than two per cent (2%) of the aggregate share capital contributions made by all the shareholders of the Company at the time of a distribution, clauses (a) - (c) shall not apply and the distributions shall be carried out on a pro rata basis on the ratio of the shareholdings of each shareholder, irrespective of the class of shares he is owning;

provided that, for the purposes of calculating any distributions to be made under clause (d) above, (i) an amount equal to the Class B Fixed Fee Amount at the moment of such distribution shall be subtracted from the amount available for distribution to the holders of Class B Shares and (ii) an amount equal to the Class C Fixed Fee Amount at the moment of such distribution shall be subtracted from the amount available for distribution to the holders of Class C Shares. An amount equal to the sum of the Class B Fixed Fee Amount and Class C Fixed Fee Amount so subtracted shall be distributed to the holders of Class B Shares and Class C Shares divided pro rata based on the ratio of their current shareholding to the total outstanding number of Class B Shares and Class C Shares.

Distributions may be paid in such currency and at such time and place as the board of directors shall determine from time to time.

26.4 An amount equal to the annual Net Income of the Company shall be distributed as dividends within three (3) months of the end of each financial year, or such longer period as is necessary to finalize the accounts of the Company and the auditor's report thereon. Any amount distributed pursuant to this article 26.4 shall be distributed in accordance with the provisions of article 26.3 (with the term "Net Income" being substituted for the term "remainder of the annual net profits") and shall be taken into account in making and determining any distributions pursuant to such article. "Net Income" means the whole net income of the Company available for distribution in accordance with the Companies Law and the Securitisation Law (excluding any return of capital or capital gains) after deduction of expenses and reserves, as determined using the same accounting principles under which the accounts of the Company are prepared.

26.5 Return of capital or capital gains received by the Company may be used, under the terms and conditions provided by the Companies Law and these articles of association, to redeem shares. Capital gains, if any, shall be booked as commitments towards the shareholders, and unless distributed to the shareholders sooner, shall be used to redeem shares at such time as the Company has sufficient return of capital and capital gains to redeem all of the shares of one of the classes of the Class B Shares and one of the classes of the Class C Shares for a redemption price equal to the nominal value and share premium (if any) paid by the initial subscriber(s) of such shares.

26.6 The general meeting of shareholders may decide to make distributions in stock in lieu of cash upon such terms and conditions as prescribed by the general meeting. However, neither the shareholders nor the board of directors shall be obligated to make distributions in stock to satisfy the distribution requirements of articles 26.3 or 26.4.

Art. 27. Interim dividends - Share premium.

27.1 Under the terms and conditions provided by law and subject to the mechanism set out under article 26.3, the board of directors may proceed to the payment of interim dividends.

27.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the board of director (s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve. The portion, if any, of Net Income received from time to time by the Company's subsidiary(ies), and which may not entirely be distributed to the shareholder(s) through distributions due to legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve, shall be distributed to the shareholders through distribution of share premium, to the extent the Company has sufficient share premium available for distribution.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

28.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities (including any redemption price payable pursuant to article 6.7(b)) shall be distributed to the shareholders as follows:

(a) first, to the Class A shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the outstanding Class A shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(b) second, to the Class B1 shareholder(s) and Class C1 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B1 Compulsorily Redeemable shares and Class C1 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(c) third, to the Class B2 shareholder(s) and Class C2 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B2 Compulsorily Redeemable shares and

Class C2 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(d) fourth, to the Class B3 shareholder(s) and Class C3 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B3 Compulsorily Redeemable shares and Class C3 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(e) fifth, to the Class B4 shareholder(s) and Class C4 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B4 Compulsorily Redeemable shares and Class C4 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(f) sixth, to the Class B5 shareholder(s) and Class C5 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B5 Compulsorily Redeemable shares and Class C5 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(g) seventh, to the Class B6 shareholder(s) and Class C6 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B6 Compulsorily Redeemable shares and Class C6 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(h) eighth, to the Class B7 shareholder(s) and Class C7 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B7 Compulsorily Redeemable shares and Class C7 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(i) ninth, to the Class B8 shareholder(s) and Class C8 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B8 Compulsorily Redeemable shares and Class C8 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(j) tenth, to the Class B9 shareholder(s) and Class C9 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B9 Compulsorily Redeemable shares and Class C9 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution;

(k) eleventh, to the Class B10 shareholder(s) and Class C10 shareholder(s), pro rata based on the ratio of their shareholding to the total outstanding shares of Class B10 Compulsorily Redeemable shares and Class C10 Compulsorily Redeemable shares at the time of such distribution, until each holder receives an amount equal to its aggregate share capital contributions (where share capital contributions include share premium paid by such shareholder, if any) at the date of such distribution; and

(l) twelfth, to the holders of Class B Shares and Class C Shares, pro rata based on the ratio of their current shareholding to the total outstanding number of Class B Shares and Class C Shares;

provided that, for the purposes of calculating any distributions to be made under clauses (b) - (k) above, (i) an amount equal to the Class B Fixed Fee Amount at the moment of such liquidation distribution shall be subtracted from the amount available for distribution to the holders of Class B Shares and (ii) an amount equal to the Class C Fixed Fee Amount at the moment of such liquidation distribution shall be subtracted from the amount available for distribution to the holders of Class C Shares.

H. Governing law

Art. 29. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Companies Law and the Securitisation Law.

Transitional provisions

1) The Company's first financial year shall begin on the date of the Company's incorporation and shall end on 31 December 2011.

- 2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2012.
- 3) Interim distributions may also be made during the Company's first financial year.

Subscription and Payment

The subscriber subscribes the shares issued as follows:

Palador Realty Brazil III (Lux), LLC, aforementioned, paid fifty-five thousand and twenty US Dollars (USD 55,020) in subscription for fifty-five thousand (55,000) Class A shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one (1) Class B1 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B2 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B3 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B4 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B5 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B6 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B7 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B8 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B9 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B10 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C1 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C2 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C3 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C4 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C5 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C6 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C7 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C8 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C9 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) and one (1) Class C10 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1).

All the shares are entirely paid-up in cash, so that the amount of fifty-five thousand and twenty US Dollars (USD 55,020) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions provided for in article 26 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, and expressly states that they have all been complied with.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at three thousand euro.

General meeting of shareholders

The incorporating shareholder, representing the Company's entire issued share capital, immediately passed the following resolutions:

1. The number of members of the board of directors is fixed at three (3).
2. The following persons are appointed as members of the board of directors of the Company:

Class A directors:

- Palador Realty Brazil III (Lux), LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, USA, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4897186, with registered office in the State of Delaware at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, USA, and with The Corporation Trust Company serving as its registered agent in the State of Delaware at such registered office, permanently represented by Michael B. Lenard, having his professional address at 10880 Wilshire Boulevard, Suite 1400, Los Angeles, California 90024, USA, born on 20 May 1955 in Chicago, Illinois, USA;

- Mr. Russell Leonard Perchard, having his professional address at 291, route d'Arlon, L-1150, Luxembourg, born on 16 January 1978 in St. Helier, Jersey; and

- Mr. Amine Zouari, having his professional address at 291, route d'Arlon, L-1150, Luxembourg, born on 18 March 1979 in Tunis, Tunisia.

3. The term of the office of the members of the board of directors shall end on the date when the general meeting of shareholders/sole shareholder, as the case may be, shall resolve upon the approval of the Company's accounts of the financial year 2015.

4. The address of the Company's registered office is set at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the proxyholder of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, this notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le neuf décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Palador Realty Brazil III (Lux), LLC, une société à responsabilité limitée organisée sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, enregistrée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4897186, ayant son siège social dans l'Etat du Delaware au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, USA, et ayant The Corporation Trust Company agissant comme son agent enregistré dans l'Etat du Delaware à ce siège social,

dûment représentée par Monsieur Gaetan Piedboeuf, licencié en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Los Angeles, Californie, USA, le 7 décembre 2010.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire soussigné de dresser l'acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont les statuts seront comme suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de «Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA» (la «Société») qui aura le statut d'une société de titrisation conformément à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la «Loi sur la Titrisation») et sera régie par les dispositions de la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée (la «Loi sur les Sociétés») ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet exclusif de conclure une ou plusieurs opérations de titrisation conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession de biens meubles ou immeubles, corporels ou incorporels, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, l'octroi de garanties ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra aussi transférer et, dans la mesure prévue par la loi et les présents statuts, disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

3.2 La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscriptions et autres valeurs mobilières. La Société pourra accessoirement octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère impliquée dans cette activité de titrisation.

3.3 La Société pourra exercer toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations facilitant directement ou indirectement l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus. Les actifs de la Société pourront seulement être transférés conformément aux termes des valeurs mobilières émises pour financer l'acquisition de ces actifs.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil d'administration.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Actions - Registre des actions - Propriété et Transfert des actions

Art. 5. Capital social.

5.1 Capital social émis

5.1.1 La Société a un capital social émis de cinquante-cinq mille vingt dollars américains (USD 55.020), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) et une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1). (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 et les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 seront collectivement dénommées ci-après les «Actions de Classe B»); (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 et les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 seront collectivement dénommées ci-après les «Actions de Classe C»).

5.1.2 Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 et les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 sont liées et peuvent seulement être émises collectivement et sur base d'un pro rata. Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 et les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 sont liées et peuvent seulement être émises collectivement et sur base d'un pro rata.

5.1.3 Aux conditions et termes prévus par la loi le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.1.4 Toutes nouvelles actions à payer en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires/à l'actionnaire existant(s). Dans le cas où il existe plus d'un actionnaire, ces actions seront offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions détenues par eux dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration devra déterminer le délai pendant lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date de l'envoi d'une lettre recommandée aux actionnaires annonçant l'ouverture de la souscription. Toutefois, aux conditions requises par la loi, l'assemblée générale des actionnaires appelée à délibérer (i) soit sur une augmentation du capital social émis de la Société, (ii) soit sur l'autorisation à donner au conseil d'administration d'augmenter le capital social émis de la Société, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des

actionnaires/de l'actionnaire existant(s) ou autoriser le conseil d'administration à le faire. Une telle décision devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts. Outre les droits conférés à l'assemblée générale des actionnaires par cet article 5.1.4, le conseil d'administration aura les droits conférés par l'article 5.2.2 de limiter ou supprimer le droit de souscription préférentielle des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) en ce qui concerne l'émission d'actions dans le cadre du capital autorisé, tel que spécifié dans l'article 5.2.2.

5.1.5 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.2 Capital social autorisé

5.2.1 Le capital autorisé de la Société, y compris le capital social émis, est fixé à cinq cent cinquante-cinq mille dollars américains (USD 555.000), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action et vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) par action.

5.2.2 Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication des présents statuts ou, le cas échéant, durant toute période additionnelle autorisée conformément à l'article 5.2.3 et commençant à la date de la publication de la décision de renouveler le capital social autorisé tel que prévu ci-dessous au Journal Officiel du Grand-duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le conseil d'administration est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

5.2.3 Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

5.2.4 Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions de Classe A, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 et actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un actionnaire ou plus.

6.3 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre évènement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.4 Les actions de Classe A, les Actions de Classe B et les Actions de Classe C sont rachetables. La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres actions. Les actions ainsi rachetées ne porteront aucun droit de vote ni droit de dividende tant qu'elles seront détenues directement par la Société.

6.5 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent être converties en actions au porteur.

6.6 Les fractions d'actions auront les mêmes droits que les actions entières sur une base proportionnelle, étant entendu qu'une ou plusieurs actions ne pourront voter que si le nombre des fractions d'actions peut être réuni en une ou plusieurs actions. Dans le cas où des fractions d'actions ne pourront pas être réunies en une action entière, de telles fractions d'actions ne pourront pas voter.

6.7 Les Actions de Classe B et les Actions de Classe C sont sujettes au rachat obligatoire par la Société d'Actions de Classe B et d'Actions de Classe C enregistrées au nom d'un Actionnaire Défaillant (tel que ce terme est défini dans le pacte d'actionnaires établi entre la Société et les actionnaires/l'actionnaire de la Société, tel que modifié (le «Pacte d'Actionnaires») (les «Actions Rachetables de Défaillance») conformément aux règles et procédure suivantes:

a) Le conseil d'administration enverra un avis de rachat (l'«Avis de Rachat») à l'Actionnaire Défaillant possédant les Actions Rachetables de Défaillance; l'Avis de Rachat spécifiera les Actions Rachetables de Défaillance devant être rachetées, le prix devant être payé, la date de rachat, et l'endroit où le prix de rachat sera payé. L'Avis de Rachat doit être envoyé à l'Actionnaire Défaillant au moins dix jours ouvrables avant la date de rachat par courrier recommandé à sa dernière adresse connue. Dès la fermeture des bureaux au jour spécifié dans l'Avis de Rachat, l'Actionnaire Défaillant cessera d'être le propriétaire des Actions Rachetables de Défaillance spécifiées dans l'Avis de Rachat et les inscriptions et certificats représentant ces actions, le cas échéant, seront annulées dans les livres comptables et sociaux de la Société;

b) Dans le cadre de cette procédure de rachat forcé, le prix de rachat par Action Rachetable de Défaillance sera égal au moindre de (i) la somme de la valeur nominale plus trente pour cent (30%) de la prime d'émission (le cas échéant) payé par le souscripteur initial de cette Action Rachetable de Défaillance à la souscription et (ii) la valeur marchande de cette Action Rachetable de Défaillance, telle que reprise dans les états financiers trimestriels de la Société les plus récents à la date de rachat correspondante, dans tout les cas, moins les coûts et frais administratifs ou autres supportés par la Société en raison de cette défaillance. Le prix de rachat susmentionné sera remboursable seulement à la clôture de la liquidation de la Société.

c) Si un Actionnaire Défaillant est un Nominee qui détient des actions en tant que nominee pour plus d'un bénéficiaire économique («Nominee Défaillant») et que le Nominee Défaillant n'est pas en mesure d'effectuer des paiements en raison du manquement d'un investisseur sous-jacent d'effectuer un paiement à ce Nominee Défaillant conformément à l'avis de tirage émis par le Nominee Défaillant à l'investisseur sous-jacent, le Nominee Défaillant sera traité comme ayant des détentions séparées d'actions par rapport auxquelles (i) cet investisseur sous-jacent défaillant est considéré comme bénéficiaire (ii) les autres investisseurs sous-jacents non-défaillants sont considérés comme bénéficiaires, avec pour objectif que la défaillance d'un investisseur sous-jacent défaillant n'ait pas d'incidence vis-à-vis des investisseurs sous-jacents non-défaillants.

«Nominee» fait référence à un actionnaire qui souscrit des actions de la Société en tant que nominee pour un ou plusieurs bénéficiaires économiques, et dont la Société a pris acte de la qualité de nominee.

Art. 7. Registre des actions.

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou principal, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon l'article 8.4 des présents statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces actions.

7.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert d'actions.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des actions peut être apportée par l'enregistrement d'un actionnaire dans le registre des actions. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Le transfert d'actions est sujet aux conditions, termes et limitations prévus par le Pacte d'Actionnaires et à l'adhésion du cessionnaire à ce dernier. Tout prétendu transfert d'actions effectué par un actionnaire autrement qu'en vertu du Pacte d'Actionnaires sera considéré comme nul et inopposable, et la Société refusera de reconnaître un tel transfert.

8.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout administrateur peut enregistrer la cession dans le registre des actions.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses administrateurs, peut aussi accepter et entrer dans le registre des actions toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

9.1 Les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des actionnaires, qui constitue un des organes de la Société.

9.2 Si la Société ne possède qu'un seul actionnaire, cet actionnaire exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Dans ce cas et lorsque le terme „actionnaire unique“ n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à „l'assemblée générale des actionnaires“ utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à „l'actionnaire unique“.

9.3 L'assemblée générale des actionnaires est investie seulement des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil d'administration pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 Une assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée, le premier jeudi du mois de juin à 10 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue le jour ouvrable suivant. Le conseil d'administration doit convoquer l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.3 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composée d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires conformément au Pacte d'Actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

11.3 Quorum

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée générale des actionnaires agisse et délibère valablement, sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts.

11.4 Vote

11.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

11.4.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des actionnaires valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes non valablement émis ne seront pas pris en compte.

11.5 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

11.6 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée générale des actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Le conseil d'administration peut, à son entière discrétion, décider de ne pas permettre la participation des actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication tel que décrits dans la phrase précédente. Dans telle hypothèse, les convocations indi-

queront que la participation par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication n'est pas permise.

11.7 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui devront indiquer au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus un jour ouvrable avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se réfèrent. Le conseil d'administration peut, à son entière discrétion, décider de ne pas permettre le vote au moyen d'un bulletin de vote signé concernant une assemblée générale des actionnaires. Dans telle hypothèse, les convocations indiqueront que le vote au moyen d'un bulletin de vote signé n'est pas permis.

11.8 Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Report des assemblées générales des actionnaires. Sous réserve des termes et conditions de la loi, le conseil d'administration peut reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée jusqu'à quatre (4) semaines, y compris toute assemblée générale des actionnaires convoquée pour décider d'une modification des statuts. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires déjà engagée, toute décision déjà adoptée lors de cette assemblée sera annulée.

Art. 13. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

13.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

13.2 De même, l'actionnaire unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

13.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

Art. 14. Modification des statuts. Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social émis de la Société est présente ou représentée au premier vote. Au second vote, la décision sera adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors de l'assemblée, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes non valablement émis ne seront pas pris en compte.

Art. 15. Modifications des droits des actionnaires. Les quorums et majorités requis pour des décisions d'une assemblée générale des actionnaires prises conformément aux présents statuts doivent être réunis cumulativement (i) en ce qui concerne l'entière du capital social de la Société et (ii) au sein de chaque classe d'actions de la Société, dans la mesure où les droits des actionnaires seraient directement ou indirectement affectés par de telles décisions.

D. Le conseil d'administration

Art. 16. Pouvoirs du conseil d'administration.

16.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration se composant de trois membres au moins, qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la Société.

16.2 Cependant, si la Société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté lors d'une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions émises par la Société sont détenues par un seul actionnaire, la Société pourra être administrée par un seul administrateur et ce, jusqu'à la première assemblée générale des actionnaires faisant suite au moment de la constatation par la Société que ses actions sont à nouveau détenues par plus d'un actionnaire. A tout moment, lorsque la Société est gérée par un administrateur unique, cet administrateur unique doit résider au Luxembourg. Dans ce cas et lorsque le terme „administrateur unique“ n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence au „conseil d'administration“ utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à „l'administrateur unique“.

16.3 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans les limites de l'objet social de la Société et des dispositions de la Loi sur la Titrisation et de la loi sur les Sociétés. Tous pouvoirs que la Loi sur les Sociétés ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

16.4 Conformément à l'article 60 de la Loi sur les Sociétés, le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs ou à toute autre personne, actionnaire ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement. Le conseil

d'administration détermine la désignation, les conditions de retrait et l'étendue des pouvoirs attachées à ces délégations de pouvoir.

16.5 La Société pourra conclure des contrats de gestion ou de conseil avec toute entité luxembourgeoise ou étrangère ou tout individu selon lesquels l'entité ou individu ou toute autre entité ou individu ayant été préalablement approuvé(e) par elle fournira à la Société des recommandations et conseils relatifs à la conduite des affaires de la Société et à l'accomplissement de son objet, et suivant lesquels une telle société pourra gérer les biens de la Société, sur une base journalière et sujette au contrôle général et à la responsabilité ultime du conseil d'administration de la Société. Ces contrats de gestion ou de conseil contiendront les règles gouvernant leur modification et leur expiration, à défaut de quoi ils seront considérés comme conclus pour une durée illimitée.

16.6 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 17. Composition du conseil d'administration.

17.1 Le conseil d'administration est composé d'au moins trois (3) membres de jusqu'à deux (2) classes d'administrateurs différentes.

17.2 Les actionnaires ont le droit de proposer des listes d'administrateurs à élire par les actionnaires de la Société conformément aux conditions prévues par le Pacte d'Actionnaires.

17.3 Le conseil d'administration doit choisir parmi les administrateurs de Classe A un président du conseil d'administration qui réside au Luxembourg. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni actionnaire ni membre du conseil d'administration.

Art. 18. Election et Révocation des administrateurs et Terme du mandat.

18.1 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

18.2 Si une personne morale est nommée au poste d'administrateur de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent qu'à la condition de lui avoir déjà désigné un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent que d'un (1) administrateur et ne peut pas en même temps être lui-même administrateur.

18.3 La durée du mandat d'un administrateur de Classe A ne peut excéder six (6) années et la durée du mandat d'un administrateur de Classe B ne peut excéder un (1) an. Tout administrateur sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 19. Vacance dans le mandat d'un administrateur.

19.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement comblée par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur une nomination permanente, si cela apparaît approprié.

19.2 Si, dans le cas où il existe plus d'un actionnaire, le nombre total des membres du conseil d'administration devient inférieur à trois (3) ou à un minimum supérieur fixé par les présents statuts, le cas échéant, cette vacance doit être comblée sans délai, provisoirement, par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur la nomination permanente.

19.3 Dans l'hypothèse où la vacance intervient dans le mandat de l'administrateur unique de la Société, cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 20. Convocation des réunions du conseil d'administration.

20.1 Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

20.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil d'administration doit être donné à tous les administrateurs par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du conseil d'administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 21. Conduite des réunions du conseil d'administration.

21.1 Le président du conseil d'administration préside à toute réunion du conseil d'administration. En son absence, le conseil d'administration peut provisoirement élire un autre administrateur comme président temporaire.

21.2 Quorum

Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si (i) au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration, (ii) au moins la moitié des membres présents ou représentés sont des administrateurs résidant au Luxembourg, (iii) au moins deux administrateurs de Classe A sont présents ou représentés et (iv) une majorité de tous les administrateurs participant à la réunion est physiquement présente au Luxembourg.

21.3 Vote

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion du conseil d'administration. Le président aura une voix prépondérante.

21.4 Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre administrateur comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

21.5 Tout administrateur qui prend part à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

21.6 Le conseil d'administration peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les administrateurs sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque administrateur, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

21.7 Sauf si la loi en dispose autrement, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil d'administration qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration. Cet administrateur ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise. Lorsque la Société a un administrateur unique et que, dans une transaction conclue entre la Société et l'administrateur unique, celui-ci a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, ce conflit d'intérêt doit être divulgué dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause. Les dispositions qui précèdent ne s'appliqueront pas lorsque les décisions du conseil d'administration auront trait à des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

22.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration, qui est signé par le président ou par le secrétaire, le cas échéant.

22.2 L'administrateur unique, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

22.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

Art. 23. Rapports avec les tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par les signatures conjointes de tous ses administrateurs de Classe A, ou par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute (s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir quant à la gestion journalière de la Société aura été délégué agissant seule ou conjointement conformément aux règles d'une telle délégation.

E. Surveillance de la société

Art. 24. Auditeurs. Les informations comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises nommé par le conseil d'administration et rémunéré par la Société.

Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la Loi sur les Sociétés et la Loi sur la Titrisation.

F. Exercice - Bénéfices - Distributions provisoires

Art. 25. Exercice. L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 26. Bénéfices.

26.1 Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et les administrateurs dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs d'actif et de passif de la Société.

26.2 Sur le profit annuel net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour allouer à la réserve légale et ce, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10 %) de la valeur nominale totale de toutes les actions émises par la Société, conformément à l'article 5.1.1 ou tel qu'augmenté ou réduit périodiquement, conformément à l'article 5.

26.3 Le surplus des profits annuels nets sera distribué aux actionnaires comme suit:

a) En premier lieu, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe A, au pro rata de leur participation en actions de Classe A par rapport au nombre total d'actions de Classe A alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

b) Deuxièmement, aux détenteurs d'Actions de Classe B et d'Actions de Classe C, un montant égal au solde divisé au pro rata de leur participation en Actions de Classe B et Actions de Classe C par rapport au nombre total d'Actions de Classe B et Actions de Classe C alors en circulation;

pour autant que, afin de calculer toute distribution devant être faite en vertu du paragraphe b) ci-dessus, (i) un montant égal à la Commission Fixe de Classe B au moment d'une telle distribution soit soustrait du montant disponible pour distribution aux détenteurs d'Actions de Classe B et (ii) un montant égal à la Commission Fixe de Classe C au moment d'une telle distribution soit soustrait du montant disponible pour distribution aux détenteurs d'Actions de Classe C;

«Commission Fixe de Classe B» fait référence à la commission de gestion fixe et à la commission de gestion catch-up payable au regard des Actions de Classe B, tel que précisé dans le Pacte d'Actionnaires. Dans la mesure où toute fraction de la Commission Fixe de Classe B a été déduite lors de la détermination du montant disponible pour une distribution, ce montant sera pris en compte (et ne sera pas déduit deux fois) lors de la détermination du montant disponible pour toute distribution ultérieure ou distribution à la liquidation.

«Commission Fixe de Classe C» fait référence à la commission de gestion fixe et à la commission de gestion catch-up payable au regard des Actions de Classe C, tel que précisé dans le Pacte d'Actionnaires. Dans la mesure où toute fraction de la Commission Fixe de Classe C a été déduite lors de la détermination du montant disponible pour une distribution, ce montant sera pris en compte (et ne sera pas déduit deux fois) lors de la détermination du montant disponible pour toute distribution ultérieure ou distribution à la liquidation.

c) Troisièmement, aux détenteurs d'Actions de Classe B et d'Actions de Classe C, un montant égal à la somme de la Commission Fixe de Classe B et de la Commission Fixe de Classe C ainsi soustraites divisé au pro rata de leur participation en Actions de Classe B et Actions de Classe C par rapport au nombre total d'Actions de Classe B et Actions de Classe C alors en circulation;

d) Si la totalité des apports au capital faits par les actionnaires de Classe A représente à tout moment plus de deux pour cent (2%) de la totalité des apports au capital faits par tous les actionnaires de la Société au moment d'une distribution, les paragraphes a) à c) ne s'appliqueront pas et les distributions seront effectuées au pro rata des participations de chaque actionnaire, sans égard à la classe d'actions qu'il détient;

pour autant que, afin de calculer toute distribution devant être faite en vertu du paragraphe d) ci-dessus, (i) un montant égal à la Commission Fixe de Classe B au moment d'une telle distribution soit soustrait du montant disponible pour distribution aux détenteurs d'Actions de Classe B et (ii) un montant égal à la Commission Fixe de Classe C au moment d'une telle distribution soit soustrait du montant disponible pour distribution aux détenteurs d'Actions de Classe C. Un montant égal à la somme de la Commission Fixe de Classe B et de la Commission Fixe de Classe C ainsi soustraites sera distribué aux détenteurs d'Actions de Classe B et d'Actions de Classe C divisé au pro rata de leur participation en Actions de Classe B et Actions de Classe C par rapport au nombre total d'Actions de Classe B et Actions de Classe C alors en circulation.

Les distributions seront payées dans la devise et aux moment et lieu que le conseil d'administration déterminera périodiquement.

26.4 Un montant égal au Revenu Net annuel de la Société sera distribué comme dividendes dans les trois (3) mois après la fin de chaque année sociale, ou toute période plus longue nécessaire à la finalisation des comptes de la Société et du rapport de l'auditeur y afférent. Tout montant distribué en vertu de cet article 26.4 sera distribué conformément aux dispositions de l'article 26.3 (en remplaçant «profit annuel net» par «Revenu Net») et sera pris en compte lors de la réalisation et de la détermination de toutes distributions faites en vertu de cet article. «Revenu Net» signifie la part du revenu net de la Société qui est disponible pour distribution conformément à la Loi sur les Sociétés et la Loi sur la Titrisation (à l'exclusion de tous revenus du capital ou plus-values en capital) après déduction des frais et réserves déterminés à l'aide des mêmes principes comptables en vertu desquels les comptes de la Société sont préparés.

26.5 Les revenus du capital ou plus-values en capital perçus par la Société pourront être utilisés, aux conditions prévues par la Loi sur les Sociétés et par les présents statuts, pour le rachat d'actions. Les plus-values en capital, le cas échéant, seront comptabilisées comme des engagements vis-à-vis des actionnaires, et à moins qu'elles soient distribuées aux actionnaires plus tôt, elles seront utilisées pour racheter des actions aussitôt que la Société aura suffisamment de revenus du capital ou plus-values du capital pour racheter toutes les actions d'une des classes des Actions de Classe B et d'une

des classes des Actions de Classe C, pour un prix de rachat égal à la valeur nominale et à la prime d'émission (le cas échéant) payées par le souscripteur initial de ces actions.

26.6 L'assemblée générale des actionnaires pourra décider de procéder à des distributions en actions au lieu de distributions en espèces selon les conditions requises par l'assemblée générale. Cependant, ni les actionnaires ni le conseil d'administration ne devront procéder à des distributions en actions pour satisfaire aux exigences de distributions établies aux articles 26.3 ou 26.4.

Art. 27. Dividendes provisoires - Prime d'émission.

27.1 Aux conditions et termes prévus par la loi et sous réserve du mécanisme tel que prévu à l'article 26.3, le conseil d'administration pourra procéder à la distribution de bénéfices provisoires.

27.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux actionnaires par une résolution du conseil d'administration, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et la réserve légale. La part, le cas échéant, du Revenu Net que la Société perçoit par ses filiales/sa filiale, qui ne pourrait pas être intégralement distribuée aux actionnaires/à l'actionnaire en vertu de dispositions légales concernant l'inaliénabilité du capital social et la réserve légale, sera distribué aux actionnaires par distribution de la prime d'émission, dans la mesure où la Société a suffisamment de fonds alloués à la prime d'émission disponibles pour distribution.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un liquidateur ou plus, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

28.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif (incluant tout prix de rachat payable en vertu de l'article 6.7 b)) sera distribué aux actionnaires comme suit:

a) En premier lieu, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe A, au pro rata de leur participation en actions de Classe A par rapport au nombre total d'actions de Classe A alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

b) Deuxièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B1 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C1, au pro rata de leur participation en actions de Classe B1 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C1 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B1 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C1 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

c) Troisièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B2 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C2, au pro rata de leur participation en actions de Classe B2 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C2 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B2 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C2 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

d) Quatrièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B3 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C3, au pro rata de leur participation en actions de Classe B3 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C3 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B3 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C3 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

e) Cinquièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B4 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C4, au pro rata de leur participation en actions de Classe B4 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C4 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B4 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C4 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

f) Sixièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B5 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C5, au pro rata de leur participation en actions de Classe B5 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C5 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B5 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C5 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

g) Septièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B6 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C6, au pro rata de leur participation en actions de Classe B6 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C6 Obligatoirement

Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B6 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C6 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

h) Huitièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B7 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C7, au pro rata de leur participation en actions de Classe B7 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C7 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B7 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C7 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

i) Neuvièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B8 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C8, au pro rata de leur participation en actions de Classe B8 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C8 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B8 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C8 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

j) Dixièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B9 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C9, au pro rata de leur participation en actions de Classe B9 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C9 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B9 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C9 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

k) Onzièmement, aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe B10 et aux actionnaires/à l'actionnaire de Classe C10, au pro rata de leur participation en actions de Classe B10 Obligatoirement Rachetables et en actions de Classe C10 Obligatoirement Rachetables par rapport au nombre total d'actions de Classe B10 Obligatoirement Rachetables et aux actions de Classe C10 Obligatoirement Rachetables alors en circulation, jusqu'à ce que chaque détenteur reçoive un montant égal à son apport total au capital (les apports au capital incluront la prime d'émission payée par cet actionnaire, le cas échéant) à la date où une telle distribution est effectuée;

l) Douzièmement, aux détenteurs d'Actions de Classe B et d'Actions de Classe C, au pro rata de leur participation en Actions de Classe B ou Actions de Classe C par rapport au nombre total d'Actions de Classe B ou Actions de Classe C alors en circulation;

pour autant que, afin de calculer toute distribution devant être faite en vertu des paragraphes b) à k) ci-dessus, (i) un montant égal à la Commission Fixe de Classe B au moment d'une telle distribution soit soustrait du montant disponible pour distribution aux détenteurs d'Actions de Classe B et (ii) un montant égal à la Commission Fixe de Classe C au moment d'une telle distribution soit soustrait du montant disponible pour distribution aux détenteurs d'Actions de Classe C.

H. Loi applicable

Art. 29. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi sur les Sociétés et de la Loi sur la Titrisation.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2012.
- 3) Les bénéfices provisoires peuvent aussi être distribués pendant le premier exercice de la Société.

Souscription et Paiement

Toutes les actions émises sont souscrites comme suit:

Palador Realty Brazil III (Lux), LLC, susnommée, a payé cinquante-cinq mille vingt dollars américains (USD 55.020) pour une souscription à cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action

Obligatoirement Rachetable de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1), une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) et une (1) action
Obligatoirement Rachetable de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1). Toutes les actions sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinquante-cinq mille vingt dollars américains (USD 55.020) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ trois mille euros.

Assemblée générale des actionnaires

L'actionnaire constituant, représentant l'intégralité du capital émis de la Société, prend immédiatement les résolutions suivantes:

1. Le nombre de membres au conseil d'administration a été fixé à trois (3).
2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

Administrateurs de catégorie A:

- Palador Realty Brazil III (Lux), LLC, une société à responsabilité limitée organisée sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, enregistrée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4897186, ayant son siège social dans l'Etat du Delaware au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, USA, et ayant The Corporation Trust Company agissant comme son agent enregistré dans l'Etat du Delaware à ce siège social, représenté en permanence par Michael B. Lenard, résidant professionnellement au 10880 Wilshire Boulevard, Suite 1400, Los Angeles, Californie 90024, USA, né le 20 mai 1955 à Chicago, Illinois;

- Monsieur Russel Leonard Perchard, résidant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, né le 16 janvier 1978 à St. Helier, Jersey; et

- Monsieur Amine Zouari, résidant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, né le 18 mars 1979 à Tunis, Tunisie.

3. Le mandat des administrateurs se termine à la date à laquelle l'assemblée générale des actionnaires ou l'actionnaire unique, selon le cas, décide de l'approbation des comptes de la Société pour l'exercice social 2015.

4. L'adresse du siège social de la Société est fixée au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. PIEDBOEUF, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15601. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010167995/1310.

(100194838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Reefdile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.
R.C.S. Luxembourg B 54.797.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003367/9.

(110003271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Repeg Holdings Lux, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.401.750,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 84.396.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003368/11.

(110002548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Riomas, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 52.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003369/9.

(110003197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Riomas, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 52.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003370/9.

(110003198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Ronor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9687 Surée, 5, rue Prescht.
R.C.S. Luxembourg B 109.308.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003376/10.

(110003224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

S.M.J. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1210 Luxembourg, 5, rue Nicolas-Ernest Barblé.
R.C.S. Luxembourg B 24.298.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.01.2011.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011003380/12.

(110002754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

S.Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 5, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 142.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011003381/10.

(110002711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Schomberg (Care Home) Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.977.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003383/11.

(110002528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Schomberg (Clinic) Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.958.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003384/11.

(110002529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Sablère Hein, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 1, Quai de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 19.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003394/10.

(110002925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Seven Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 119.698.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 6 janvier 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011003386/11.

(110002875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Salcon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, An de Längten.

R.C.S. Luxembourg B 107.576.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003395/10.

(110003202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Selcius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 122.268.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELCIUS S.A.

Alexis DE BERNARDI / Jean-Marc HEITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011003404/12.

(110002725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Select Financial Holding SPF SA, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X septembre.

R.C.S. Luxembourg B 66.015.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60776 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003406/10.

(110002986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

**Toslar Holding S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. ZHT Holding S.A.).**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 29.784.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60874 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003464/11.

(110002617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Sinir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1530 Luxembourg, 39, rue Anatole France.

R.C.S. Luxembourg B 94.483.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 janvier 2011.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011003411/14.

(110002499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Sontsa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 142.812.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2011003418/14.

(110002877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

T.C.S. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselborn.
R.C.S. Luxembourg B 97.919.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003440/10.

(110002471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Toro Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.
R.C.S. Luxembourg B 131.092.

Les comptes annuels au 31 octobre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003454/9.

(110002468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Turret Funding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 127.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2011003455/12.

(110003053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

The John Hardy Group International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 131.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003456/9.

(110003112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Thierry Linster & Ivan Stupar Architectes, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 28, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 100.021.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.04.2010.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2011003458/12.

(110002788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Tivola Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 67.331.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 janvier 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011003461/14.

(110002500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Toutes Menuiseries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8422 Steinfort, 73, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 98.099.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003465/10.

(110003174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

TOM BECKER et Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 109, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.337.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 janvier 2011.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011003462/14.

(110002501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Transsoder Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 45.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRANSSODER HOLDING S.A.
D. PIERRE / F. LANNERS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011003468/12.

(110002796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Holding A.H.T., Société Anonyme.

Siège social: L-7560 Mersch, Centre Marisca.
R.C.S. Luxembourg B 40.797.

Statuts coordonnés suivant acte du 10 décembre 2010, reçu par Me Urbain THOLL, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011003514/11.

(110001840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

TRIGATTI Marbrerie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 3, rue Nicolas Bové.
R.C.S. Luxembourg B 144.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003469/10.

(110003032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Trigatti Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 3, rue Nicolas Bové.
R.C.S. Luxembourg B 144.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003470/10.

(110003033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Urban Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 109.697.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60844 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003473/10.

(110002707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Howi G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 41, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 23.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 17 décembre 2010.

FIDUNORD Sarl

61, Gruuss-Stross

L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2011003538/14.

(110002350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Vies Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 81.352.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003477/10.

(110002552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

W. and B. Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 7, Op der Ahlkerrech, Z.I. Potaschberg.

R.C.S. Luxembourg B 145.680.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003479/10.

(110002510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

CoCo Holdings S.C.S., Société en Commandite simple (en liquidation).

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 105.221.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011003523/10.

(110002310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Campagna S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 20, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 67.026.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL
Notaire

Référence de publication: 2011003525/11.

(110001899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

E.L.C.P. Sàrl, Entreprise Luxembourgeoise de Constrution et de Peinture Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 22, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 145.181.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL
Notaire

Référence de publication: 2011003530/12.

(110001891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

FIDUCIAIRE CONSEIL ET MANAGEMENT avec nom commercial F.C.M., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 99.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003535/11.

(110002265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Interimmobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 93.541.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011003544/10.

(110002306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Plazza Investments & Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 100.540.

Il a été décidé par l'associé unique de transférer le siège social de la Société du 17, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg
au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg et ce avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Plazza Investments & Properties S.à r.l.
Dûment représentée par G & P Properties S.à r.l.
Associé unique
Elle-même dûment représentée par M. Patrick Sganzerla
Gérant

Référence de publication: 2011003881/16.

(110003611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Optimoil Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2526 Luxembourg, 12, rue Schröbilgen.

R.C.S. Luxembourg B 146.752.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

Notaire

Référence de publication: 2011003548/11.

(110001896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels au 31/12/2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003550/10.

(110002321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

TETRABAT (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 54, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 68.164.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 23 décembre 2010.

Martine WEINANDY

Notaire

Référence de publication: 2011003569/12.

(110001831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003551/10.

(110002333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003552/10.

(110002335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Hanlet Benelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 20, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 132.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003597/9.

(110003071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Alpha Fisca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8279 Holzem, 25, route de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 107.765.

Acte Constitutif publié à la page 45309 du Mémorial C n° 944 du 26 septembre 2005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011003578/12.

(110003004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Play City S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 97, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg E 3.943.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

Notaire

Référence de publication: 2011003557/11.

(110001903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Capital International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 141.970.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Pour Capital International S.à r.l.

Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2011003580/13.

(110002705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Corelis, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3354 Leudelange, 12, rue de la Forêt.
R.C.S. Luxembourg B 99.150.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2011003582/11.

(110002570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Entreprise de Constructions Patrick Farenzena Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3412 Dudelange, 43, rue Grand-Duc Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 84.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2011003589/13.

(110003036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Paris Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 129.988.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2010.

Paris Holdings S.à r.l.
Gérald Welvaert
Gérant B

Référence de publication: 2011003632/14.

(110002597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

L.E.H.T. (Laser Engraving by Hi Tec.), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3442 Dudelange, 65, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 36.771.

DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1. - Alfred PAULY, retraité, né à Dudelange, le 24 avril 1933, demeurant à L-3442 Dudelange, 65, rue des Champs,
2. - Daniel PAULY, salarié, né à Dudelange, le 6 février 1963, demeurant à L-3596 Dudelange, 19, rue Léon Weirich.

Les comparants déclarent être les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée L.E.H.T. (LASER ENGRAVEMENT BY HI TEC), avec siège social à L-3442 Dudelange, 65, rue des Champs, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 36.771, constituée suivant acte Joseph ELVINGER de Dudelange, en date du 26 avril 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 390 du 16 octobre 1991, modifiée suivant acte sous seing privé du 10 octobre 2001, publié au dit Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 29 du 11 janvier 2003.

Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cinquante (50) parts de deux cent quarante-huit euros (EUR 248,-) chacune.

De commun accord, les associés ont décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat.

La société a été liquidée par les associés se considérant comme liquidateurs aux droits des parties de sorte que sa liquidation se trouve ainsi clôturée, tout passif futur éventuel restant à la charge des associés proportionnellement à leur participation. Lesquels reconnaissent avoir été rendus attentifs sur ce point par le notaire.

Décharge est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat.

Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à L-3442 Dudelange, 65, rue des Champs.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Pauly, Pauly et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 5 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13355. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Kirchen.

Pour EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce.

Dudelange, le 10 novembre 2010.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2010168688/36.

(100195397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Infigen Energy Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 139.594.

Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 17 décembre 2010

Par les résolutions du 17 décembre 2010, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Gerard Dover en tant que gérant de la Société, prenant effet le 17 décembre 2010;

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- M. David DUJACQUIER, gérant, demeurant professionnellement au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;
- M. Geoff DUTAILLIS, gérant, demeurant professionnellement au Level 22, 56 Pitt Street, NSW 2000 Sydney, Australia;
- M. Nicolas COMES, gérant, demeurant professionnellement au Zone Industrielle Bombicht, L-6947 Niederanven, Luxembourg;

- M. Yves ELSEN, gérant, demeurant professionnellement au 8, rue Thermes Romains, L-8266 Mamer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010168633/20.

(100195541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Rocatex, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 11.853.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance des tiers que suivant résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire de ROCATEX Société Anonyme (la «Société») tenue le 20 décembre 2010 à 11 heures

Le mandat des administrateurs suivants a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2015 devant approuver les états financiers clos au 31 décembre 2014:

M. Daniel CUTLER,

M. Paul MATTHAMS,

M. Stephan LE GOUEFF, avec adresse professionnelle au 124, Boulevard de la Pétrusse, L - 2330 Luxembourg

Mme. Sabine PERRIER, avec adresse professionnelle au 124, Boulevard de la Pétrusse, L - 2330 Luxembourg

M. Daniel CUTLER est renouvelé dans son mandat d'administrateur délégué pouvant engager la Société par sa signature ensemble avec un autre administrateur, et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant approuver les états financiers clos au 31/12/2014.

Le mandat du commissaire aux comptes suivant est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2015 devant approuver les états financiers clos 31/12/2014:

AUDIEX S.A., R.C.S. Luxembourg B 65.469.

Pour ROCATEX SOCIETE ANONYME

Sabine PERRIER

Administrateur

Référence de publication: 2010168837/25.

(100195373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Deval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 83.351.

—
*Extrait des résolutions prises par
l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2010:*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo LIOTINO, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Jacques RECKINGER, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur René SCHLIM, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2010168519/20.

(100195415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Corelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 157.493.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the sixth day of December.

Before Maître Francis Kessler, notary public, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stichting Corelux, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, having its statutory seat (statutaire zetel) in Amsterdam (address Amsteldijk 166, 1079 LH Amsterdam, the Netherlands), registered with the Trade Register of the Chamber of Commerce of Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel voor Amsterdam) under number 51013576;

Being represented by Me Martin WURTH, attorney-at-law, residing professionally in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a Luxembourg société anonyme which it declared to establish.

Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration.

Art. 1. Form, Corporate name.

1.1 There is hereby formed a Luxembourg société anonyme (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law") and by the present articles of incorporation (the "Articles"). The Company shall be subject to the law dated 22 March 2004 on securitisation, as amended (the "Securitisation Law").

1.2 The Company exists under the name of "Corelux S.A.".

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder") or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be

provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

Art. 3. Corporate object

3.1 The corporate object of the Company is to act as an acquisition and/or an issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.

3.2 The Company may enter into any transaction by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to claims or assets, including loans, receivables, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.

3.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:

(a) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;

(b) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Board of Directors or any person appointed for such purpose shall approve at such time;

(c) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge, assignment or other means over the assets and rights held by the Company;

(d) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and repo agreements;

(e) enter into and perform derivatives transactions (including, but not limited to, swaps, futures, forwards and options) and any similar transactions;

(f) issue bonds, notes or any other form of debt securities (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company. Such securities may be issued by way of private or public placement (whether listed on a stock exchange or not), without however issuing these Securities in a manner which would require the Company to obtain a license under article 19 of the Securitisation Law; and

(g) enter into arrangements with third parties in order to ensure the necessary liquidity for the operations of the Company, including in particular for the service of securities issued and the acquisition and assumption of risks, including through the entry into liquidity facility arrangements.

3.4 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. Limited recourse, Subordination and non petition.

5.1 The rights of shareholders are limited to the assets of the Company after payment of all other creditors, investors or holders of other securities. Any claims which the shareholders may have against the Company (in such capacity) are subordinated to the claims which any creditors, investors and holders of other securities may have. No shareholder may (i) petition for bankruptcy of the Company or, except as provided for under clause 25 hereof, request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company or (ii) seize any assets of the Company, unless so required by law.

5.2 In accordance with article 64 of the Securitisation Law, any investor (the "Investor") in, and any creditor of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the Company agrees not to (i) petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company or (ii) seize any assets of the Company.

Art. 6. Compartments.

6.1 The Board of Directors is entitled to create one or more compartments, each corresponding to a separate part of the Company's estate.

6.2 The rights of holders of instruments issued in respect of a compartment and the rights of creditors that relate to or have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a compartment are limited to the assets of that compartment.

6.3 Subject to clause 6.6. below, the assets of each compartment are exclusively available to satisfy the rights of the holders of instruments issued in respect of that compartment and the rights of creditors that have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of that compartment.

6.4 Notwithstanding the foregoing, if, following the redemption or repayment in full of the instruments issued in respect of a compartment and the satisfaction in full and termination of all obligations of the Company to the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment, there remain assets in

such compartment, the Board of Directors may allocate such assets to another compartment or to the general estate of the Company.

6.5 The Board of Directors (or its delegate) shall establish and maintain separate accounting records for each of the compartments of the Company for the purpose of ascertaining the assets affected to each compartment, such accounting records to be conclusive evidence of the assets contained in each compartment in the absence of manifest error.

6.6 Claims which are not incurred in relation to the creation, operation or liquidation of a specific compartment may be paid out of the general estate of the Company or may be apportioned by the Board of Directors between the Company's compartments on a pro rata basis of the assets of those compartments or on such other basis as it may deem more appropriate.

6.7 The liquidation of a compartment may be decided by the Board of Directors.

6.8 The Board of Directors is authorised to transfer assets from one compartment of the Company to another compartment of the Company. Such transfers and the allocation of assets will be binding on the investors and creditors of each relevant compartment on the basis of the accounting records of the Company.

Chapter II – Share capital

Art. 7. Capital. The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (€ 31,000), divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (€ 100) each, fully paid up (by 100%) (the "Shares").

Art. 8. Form of the shares.

8.1 The shares are in registered form only (actions nominatives).

8.2 A share register of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholders. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. The ownership of the shares will be established by the entry in this register.

Art. 9. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid up.

Art. 10. Modification of capital.

10.1 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

10.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law in accordance with article 49-2 ff. of the 1915 Law.

Chapter III - Bonds, Notes and Other debt instruments

Art. 11. Registered or bearer form. The Company may issue bonds, commercial paper, notes, promissory notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, commercial paper, notes, certificates or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV - Directors, Board of directors, Independent auditors

Art. 12. Board of directors.

12.1 The Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members (the "Directors" and each a "Director"), who need not be shareholders. Each Director must be a natural person and no Director may be tax resident, or ordinarily resident, in the United Kingdom, such person being a "UK Person".

12.2 The Directors are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders or by the Sole Shareholder. A director will remain in function until his successor has been appointed (subject always to the restrictions set out in clause 12.1 above). In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

12.3 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement, or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

Art. 13. Meetings of the board of directors.

13.1 All decisions of the Board of Directors shall be taken at a meeting of the Board of Directors held in Luxembourg. Attendance at a meeting of the Board of Directors by use of video conferencing equipment or conference call shall not be allowed. Circular resolutions of the Board of Directors are not permitted.

13.2 The Board of Directors shall elect a chairman (the "Chairman") from among its members. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

13.3 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. A convening notice for any meeting of the Board of Directors shall be sent to all the members of the Board of Directors in writing, or by fax or e-mail, at least three calendar days before the date of the meeting except (i) in case of urgency or (ii) if all the Directors are present or represented at the meeting and waive the convening formalities or (iii) if all the Directors waive the convening formalities in writing, or by fax or e-mail, at or prior to the meeting. Furthermore, no specific convening notice shall be required for meetings of the Board of Directors to be held on dates previously scheduled and determined by the Board of Directors.

13.4 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

13.5 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

13.6 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

Art. 14. General powers of the board of directors.

14.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

14.2 The Board of Directors is authorised to transfer, assign and dispose of the assets of the Company in accordance with the Securitisation Law and in such manner as the Board of Directors deems appropriate as well as, for the avoidance of doubt, in accordance with the terms and conditions of the securities issued by the Company in the context of the securitisation of the relevant assets.

Art. 15. Delegation of powers.

15.1 The Board of Directors may not delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company.

15.2 Subject to article 15.1 above, the Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 16. Representation of the company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of any two (2) Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two (2) Directors, but only within the limits of such power. Any person to whom signatory power is delegated must not be a UK Person.

Art. 17. Independent auditor.

17.1 The accounts of the Company are audited by one or more registered independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) appointed by the Board of Directors.

17.2 The registered independent auditor(s) is/are appointed for a determined period amongst the auditors registered with the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

17.3 The registered independent auditors are re-eligible.

Art. 18. Conflict of interests.

18.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company has an interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm, provided that paragraph 18.3 is complied with.

18.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

18.3 In the event that any Director of the Company may have any opposing interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board of Directors such opposing interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company.

18.4 The provisions of the preceding paragraphs do not apply to decisions of the Board of Directors concerning day-to-day operations entered into under normal conditions.

Chapter V - General meeting of shareholders

Art. 19. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.

19.1 The Company may have a Sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the Sole Shareholder does not result in the dissolution of the Company.

19.2 If there is only one shareholder, that Sole Shareholder shall assume all powers conferred to the general meeting of shareholders and shall take the decision in writing.

19.3 In the event of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

19.4 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five days before the date of the meeting.

19.5 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

19.6 The shareholders are entitled to vote by correspondence, by means of a form providing the option for a positive or negative vote or for an abstention. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. For the calculation of the quorum, only the forms received by the company three days prior to the general meeting of shareholders they relate to shall be taken into account.

19.7 The shareholders are entitled to participate in the meeting by teleconference or by way of telecommunications allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means of communication must comply with technical features guaranteeing effective participation in the meeting whereof the deliberations are transmitted on a continuous basis.

19.8 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the capital represented.

19.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the form prescribed by these Articles and by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third (2/3) majority of the shareholders present or represented.

19.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Art. 20 Place and Date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on 1 December at 15.00 o'clock, and for the first time in 2011. If such day is a Saturday, Sunday or a public holiday, the annual general meeting of shareholders will be held on the next following business day.

Art. 21. Other general meetings. Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent ten per cent (10%) of the capital of the Company.

Art. 22. Votes. Each Share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI - Business year, Distribution of profits

Art. 23. Business year.

23.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2011.

23.2 The Board of Directors shall draw up the balance sheet and the profit and loss account. It shall submit these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the external auditors who shall make a report containing comments on such documents.

Art. 24. Distribution of profits.

24.1 Each year at least five per cent (5%) of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth (1/10) of the capital of the Company.

24.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

24.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII - Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution, Liquidation.

25.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders adopted in accordance with the procedure applicable to the amendment of the Articles or by a decision of the Sole Shareholder.

25.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the Sole Shareholder or the general meeting of shareholders.

25.3 If no liquidators are appointed by the Sole Shareholder or the general meeting of shareholders, the Directors shall be deemed to be liquidator(s) vis-à-vis third parties.

Chapter VIII - Applicable law

Art. 26. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the Securitisation Law.

Subscription and Payment

All the three hundred and ten (310) shares representing the capital have been entirely subscribed by Stichting Corelux, above named, and fully paid up in cash, therefore the amount of thirty-one thousand Euro (€ 31,000) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro (€ 1,500).

First resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, Stichting Corelux, considering itself as duly convened, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting of the shareholders passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following have been elected as Directors, their term of office shall expire on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2015:
 - (a) Hinnerk Koch, with professional address at 9b Boulevard Prince Henri, L1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
 - (b) Martijn Sinninghe Damsté, with professional address at 9b Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
 - (c) Alain Koch, with professional address at 9b Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille dix, le six décembre.

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Stichting Corelux, une fondation (Stichting) de droit néerlandais, ayant son siège social (statutaire zetel) à Amsteldijk 166, 1079 LH Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce de la chambre de commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel voor Amsterdam) sous le numéro 51013576.

Représentée par Me Martin WURTH, avocat, demeurant avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant selon ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser le suivant acte constitutif d'une société anonyme luxembourgeoise qu'elle déclare constituer.

Chapitre I^{er}. Dénomination sociale, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination sociale.

1.1 Par la présente, il est constitué une société anonyme luxembourgeoise (la "Société") qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi de 1915"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts"). La Société sera soumise à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation, telle que modifiée (ciaprès la "Loi Titrisation").

1.2 La Société existe sous la dénomination: "Corelux S.A."

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique de la Société ("Actionnaire Unique") ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. La décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est d'agir comme organisme d'acquisition et/ou organisme d'émission dans le contexte d'une ou plusieurs opération(s) de titrisation régie(s) par et sujette(s) à la Loi Titrisation.

3.2 La Société pourra conclure toute opération par laquelle elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou à travers une autre entité, des risques liés à des créances ou des actifs, parmi lesquels des prêts, des créances, des autres actifs ou obligations de tiers ou inhérents à tout ou à partie des activités exécutées par des tiers. L'acquisition ou la prise de ces risques par la Société sera financée par l'émission de titres par elle-même ou par une autre entité de titrisation dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou assumés par la Société.

3.3 Nonobstant la généralité de ce qui précède, la Société peut en particulier:

a) souscrire à ou acquérir de toute autre manière appropriée tous titres ou instruments financiers (au sens le plus large) émis par des institutions internationales ou des organisations, Etats souverains, sociétés publiques ou privées;

b) vendre, transférer, céder, nantir ou autrement disposer de ses actifs de la manière et pour une rémunération telle que le Conseil d'Administration ou toute personne nommée à cet effet approuvera de temps à autre;

c) dans l'accomplissement de son objet, gérer, utiliser ou user de quelque façon que ce soit tous ses actifs, titres ou autres instruments financiers et accorder, dans les limites de l'article 61(3) de la Loi Titrisation, toutes sortes de garanties ou sûretés, sous forme d'hypothèque, gage, nantissement, transfert de propriété ou autre sur les actifs et droits de la Société;

d) dans le cadre de la gestion de ses biens, conclure des opérations de prêt de titres et de mise en pension (repo);

e) conclure et exécuter des opérations sur des produits dérivés (incluant, de manière non-exhaustive, des contrats d'échange (swaps), des contrats à terme (futures), des contrats à terme de gré à gré (forwards) et des options) et toutes opérations similaires;

f) émettre des obligations ou toute autre forme de titres représentatifs de dette (y inclus sous forme de prêt participatif) ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou assumés par la Société. Ces titres pourront être émis par placement privé ou par offre au public (qu'ils soient cotés sur une bourse ou non), sans cependant émettre ces titres de manière à obliger la Société à obtenir une autorisation sous l'article 19 de la Loi Titrisation; et

g) conclure des conventions avec des tiers afin d'assurer la nécessaire liquidité pour les opérations de la Société, dont en particulier pour servir les titres émis et l'acquisition et la prise de risques entre autres par la conclusion de conventions de prêts de liquidité.

3.4 La Société peut prendre toute mesure pour protéger ses droits et faire toutes opérations quelconques qui sont directement ou indirectement liées à ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Recours limité, Subordination et Renonciation d'agir en faillite.

5.1 Les droits des actionnaires sont limités aux actifs de la Société après le paiement de tous les autres créanciers, investisseurs ou détenteurs d'autres titres. Tous les droits que pourraient avoir les actionnaires contre la Société (en cette capacité) sont subordonnés à tous les droits que tous les créanciers, investisseurs ou détenteurs d'autres titres pourraient avoir. Aucun actionnaire ne peut (i) assigner la Société en faillite ou, excepté le cas prévu sous la clause 25 ci-dessous, requérir l'ouverture de toute autre procédure collective ou de réorganisation à l'encontre de la Société ou (ii) saisir les actifs de la Société, sauf en cas d'obligation par la loi.

5.2 Conformément à l'article 64 de la Loi Titrisation, tout investisseur (l'"Investisseur") dans et tout créancier de la Société ainsi que toute personne qui se trouve dans une relation contractuelle avec la Société consent à (i) ne pas assigner la Société en faillite ou requérir l'ouverture de toute autre procédure collective ou de réorganisation à l'encontre de la Société ou (ii) saisir les actifs de la Société.

Art. 6. Compartiments.

6.1 Le Conseil d'Administration est autorisé à créer un ou plusieurs compartiments, correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société.

6.2 Les droits des détenteurs de titres émis en relation avec un compartiment et les droits des créanciers qui ont trait ou qui sont nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment.

6.3 Sous réserve de la clause 6.6 ci-dessous, les actifs de chaque compartiment servent exclusivement à satisfaire les droits des détenteurs de titres émis en relation avec ce compartiment et les droits de créanciers qui sont nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment.

6.4 Nonobstant ce qui précède, si, après le rachat ou le remboursement en entier des instruments émis en relation avec un compartiment et après avoir rempli entièrement et terminé toutes les obligations de la Société à l'égard des créanciers dont les créances sont nées à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment, des actifs subsistent dans un tel compartiment, le Conseil d'Administration peut attribuer ces actifs à un autre compartiment ou au patrimoine général de la Société.

6.5 Le Conseil d'Administration (ou son délégué) devra établir et maintenir des documents comptables séparés pour chaque compartiment de la Société aux fins d'identifier les actifs attribués à chaque compartiment, ces documents comptables constituant des preuves déterminantes des actifs contenus dans chaque compartiment en l'absence d'erreur manifeste.

6.6 Les créances qui ne sont pas nées à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un compartiment particulier, peuvent être payées à partir du patrimoine général de la Société ou peuvent être réparties par le Conseil d'Administration entre les compartiments de la Société sur une base proportionnelle aux actifs de ces compartiments ou sur toute autre base qui pourrait être considérée plus appropriée.

6.7 La liquidation d'un compartiment peut être décidée par le Conseil d'Administration.

6.8 Le Conseil d'Administration est autorisé à transférer des actifs d'un compartiment de la Société à un autre compartiment de la Société. Ces transferts et répartitions d'actifs s'imposeront aux investisseurs et aux créanciers de chaque compartiment concerné sur la base des documents comptables de la Société.

Chapitre II - Capital social

Art. 7. Capital social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente-et-un mille Euros (31.000 €), divisé en trois cents dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100 €) chacune, lesquelles sont entièrement libérées (à raison de 100 %) (les "Actions").

Art. 8. Nature des actions.

8.1 Les actions sont uniquement nominatives.

8.2 Un registre des actionnaires de la Société sera tenu au siège social de la Société dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre devra contenir le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre des actions détenues par lui, le montant payé sur chaque action et la cession d'actions et les dates de pareilles cessions. La propriété des actions sera établie par l'enregistrement dans ce registre.

Art. 9. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre. Tout versement appelé s'imputera à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 10. Modification du capital.

10.1 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

10.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites prévues par la loi en conformité avec l'article 49-2 et suivants de la Loi de 1915.

Chapitre III - Obligations et Autres titres représentatifs de dette

Art. 11. Nominatif ou au porteur. La Société pourra émettre des obligations, des billets de trésorerie, des billets à ordre ou autres titres représentatifs de dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, billets de trésorerie, billets à ordre, certificats ou autres titres représentatifs de dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.

Chapitre IV - Administrateurs, Conseil d'administration, Réviseurs d'entreprises

Art. 12. Conseil d'administration.

12.1 La Société doit être administrée par un Conseil d'administration composé au moins de trois administrateurs (les "Administrateurs" et chacun un "Administrateur") qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. Chaque Administrateur devra être une personne physique et aucun Administrateur ne devra être un résident fiscal ou un résident ordinaire du Royaume-Uni, ces personnes étant des "Personnes R-U".

12.2 Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires ou par l'Actionnaire Unique. Un Administrateur restera en fonction jusqu'à ce que son successeur aura été nommé (toujours sous réserve des restrictions prévues à la clause 12.1 ci-dessus). Si un Administrateur est élu sans indication de la durée de son mandat, il sera réputé avoir été élu pour six ans à partir de la date de son élection.

12.3 En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de décès, de démission ou pour une autre raison, les Administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et élire, à la majorité des votes, un Administrateur pour remédier à cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires laquelle sera demandée de ratifier cette élection.

Art. 13. Réunions du conseil d'administration.

13.1 Toute décision du Conseil d'Administration devra être prise lors d'une réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg. La participation à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence et de conférence téléphonique n'est pas autorisée. Des résolutions circulaires du Conseil d'Administration ne sont pas autorisées.

13.2 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le "Président"). En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par un Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

13.3 Les réunions du Conseil d'Administration se feront sur convocation par le Président ou par un Administrateur. Les convocations pour toute réunion du Conseil d'Administration devront être envoyées à tous les membres du Conseil d'Administration par écrit, ou par fax ou par e-mail, au moins trois jours calendrier avant la date de la réunion sauf (i) en cas d'urgence ou (ii) si tous les Administrateurs sont présents ou représentés lors de la réunion et renoncent aux formalités de convocation ou (iii) si tous les Administrateurs renoncent aux formalités de convocation par écrit, ou par fax ou par e-mail, lors ou avant la réunion. En outre, une convocation particulière ne sera pas nécessaire pour des réunions du Conseil d'Administrations à tenir à des dates précédemment fixées et déterminées par le Conseil d'Administration.

13.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement se réunir et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

13.5 Tout Administrateur pourra agir lors de toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur en tant que mandataire. Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

13.6 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration devront être signés par tous les Administrateurs présents à la réunion. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

Art. 14. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

14.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

14.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à transmettre, céder et disposer des actifs de la Société conformément à la Loi Titrisation et d'une manière telle que le Conseil d'Administration considère comme appropriée ainsi que, afin d'éviter tout doute, conformément aux modalités des titres émis par la Société dans le contexte de la titrisation des actifs concernés.

Art. 15. Délégation de pouvoirs.

15.1 Le Conseil d'Administration ne pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et des affaires de la Société.

15.2 Sous réserve de la clause 15.1 ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous dirigeants et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 16. Représentation de la société. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs, mais seulement dans les limites de ce pouvoir. Toute personne à qui un pouvoir de signature aura été délégué ne devra pas être une Personne R-U.

Art. 17. Réviseur d'entreprises.

17.1 Les comptes de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) indépendant(s) nommé(s) par le Conseil d'Administration.

17.2 Le(s) réviseur(s) d'entreprise agréé(s) indépendant(s) est ou sont nommé(s) pour une période déterminée parmi les réviseurs d'entreprises agréés auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

17.3 Les réviseurs d'entreprises agréés indépendants sont rééligibles.

Art. 18. Conflit d'intérêts.

18.1 Aucun contrat ou autre opération entre la Société et toute autre société ou entreprise ne seront affectés ou annulés du fait qu'un ou plusieurs des Administrateurs ou dirigeants de la Société ont un intérêt dans, ou du fait qu'il soit administrateur, collaborateur, dirigeant ou employé de cette autre société ou entreprise, à condition que le paragraphe 18.3 soit respecté.

18.2 Tout Administrateur ou dirigeant de la Société qui agit comme administrateur, dirigeant ou employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société doit contracter ou autrement s'engager en affaires ne doit pas, seulement du fait de cette affiliation avec cette autre société ou entité, être empêché de considérer et de voter ou d'agir sur toutes matières en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

18.3 Dans le cas où un Administrateur de la Société aurait un intérêt opposé dans une opération de la Société, cet Administrateur doit informer le Conseil d'Administration de cet intérêt opposé et ne doit pas considérer ou voter sur une telle opération, et cette opération, et l'intérêt de l'Administrateur y relatif doit être mentionné à la suivante assemblée générale des actionnaires de la Société.

18.4 Les dispositions des paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux décisions du Conseil d'Administration concernant des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Chapitre V - Assemblée générale des actionnaires

Art. 19. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.

19.1 La Société peut comporter un Actionnaire Unique lors de sa constitution ou par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire Unique n'entraînent pas la dissolution de la Société.

19.2 S'il y a seulement un actionnaire unique, cet Actionnaire Unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

19.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

19.4 Toute assemblée générale sera convoquée par des convocations envoyées à chaque actionnaire nominatif conformément à la loi de 1915. Elle doit être convoquée suite à la demande d'actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société pourront demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale d'actionnaires. Cette demande devra être envoyée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq jours avant la date de l'assemblée.

19.5 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (par fax, e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

19.6 Les actionnaires peuvent voter par correspondance, au moyen d'un formulaire mentionnant l'option pour un vote positif ou négatif ou une abstention. Les formulaires de vote qui ne mentionneront ni un vote en faveur, ni un vote en défaveur d'une résolution, ni une abstention, seront nuls. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société trois jours avant la réunion de l'assemblée générale à laquelle ils on trait.

19.7 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens de communication doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

19.8 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée générale annuelle ou l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

19.9 Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications proposées des

Statuts. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une deuxième assemblée pourra être convoquée, dans la forme prescrite par les Statuts et la loi. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'assemblée précédente. La seconde assemblée pourra valablement délibérer quelle que soit la proportion du capital social représentée. Aux deux assemblées, les résolutions, afin d'être adoptées, devront être adoptées à la majorité des deux tiers (2/3) des actionnaires présents ou représentés.

19.10 Toutefois, la nationalité de la Société ne pourra être modifiée et les engagements des actionnaires ne pourront être augmentés ou réduits que par l'accord unanime de tous les actionnaires et en conformité avec toute autre exigence légale.

Art. 20. Lieu et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations convoquant l'assemblée à Luxembourg le 1^{er} décembre à 15 heures et pour la première fois en 2011. Dans le cas où ce jour constituerait un samedi, un dimanche ou un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 21. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande de tous actionnaires représentant ensemble dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Art. 22. Voix. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire pourra agir lors de toute assemblée générale, même l'assemblée générale annuelle des actionnaires, en désignant par écrit une autre personne en tant que mandataire

Chapitre VI - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 23. Année sociale.

23.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2011.

23.2 Le Conseil d'Administration devra établir le bilan et le compte de profits et pertes. Il devra soumettre ces documents avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises externes qui établiront un rapport contenant des commentaires sur ces documents.

Art. 24. Répartition des bénéfices.

24.1 Chaque année, cinq pour cent (5%) au moins des bénéfices devront être attribuées à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale aura atteint au moins un dixième (1/10e) du capital social de la Société.

24.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices.

24.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Chapitre VII - Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution, Liquidation.

25.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts ou par une décision de l'Actionnaire Unique.

25.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'Actionnaire Unique ou l'assemblée générale des actionnaires.

25.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'Actionnaire Unique ou l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Chapitre VIII - Loi applicable

Art. 26. Loi applicable. Toutes les matières non régies par les présents Statuts seront déterminées en conformité avec la Loi de 1915 ainsi que la Loi Titrisation.

Souscription et Libération

Toutes les trois cents dix (310) actions représentant le capital ont été entièrement souscrites par Stichting Corelux, prénommée, et intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme des trente-et-un mille euros (31.000 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, une justification de ce qui précède ayant été dûment remise au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombera à la Société ou qui sera mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille cinq cents Euros (€1,500).

Première assemblée de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie mentionnée ci-dessus, Stichting Corelux, se considérant dûment convoquée et représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs incombant à l'assemblée générale, a pris les décisions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est 9b, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont appelées aux fonctions d'Administrateurs, leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2015:

a) Hinnerk Koch, résidant professionnellement au 9b, boulevard Prince Henri, L1724, Grand-Duché de Luxembourg;

b) Martijn Sinninghe Damsté, résidant professionnellement au 9b, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

c) Alain Koch, résidant professionnellement au 9b, boulevard Prince Henri, L 1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture faite à la personne comparante, ladite personne comparante a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Wurth, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15960. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010169026/612.

(100196436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Infigen Energy Finance (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.826.

Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 17 décembre 2010

Par les résolutions du 17 décembre 2010, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Gerard Vernon Dover en tant que gérant de la Société, prenant effet le 17 décembre 2010;

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- M. David DU JACQUIER, gérant, demeurant professionnellement au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- M. Geoff DUTAILLIS, gérant, demeurant professionnellement au Level 22, 56 Pitt Street, NSW 2000 Sydney, Australia;

- M. Mark HATHERLY, gérant, demeurant professionnellement au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- M. Mark DUNSTAN, gérant, demeurant professionnellement au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010168654/19.

(100195540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.
